

## **Appel à candidatures 2023**

### **Bourses d'études « France Excellence IFA »**

Dans le cadre de la 5<sup>ème</sup> édition de son programme de bourses d'études «France Excellence IFA », l'Institut français d'Algérie attribue pour l'année universitaire 2023-2024 vingt bourses pour accueillir des étudiants en provenance d'Algérie en Master 2 dans les établissements français d'enseignement supérieur ou en filières artistiques (Campus Art).

**L'appel à candidatures est ouvert du 13 avril 2023 au 14 mai 2023 à minuit (heure d'Alger).**

#### **Thématiques prioritaires retenues**

- Filières artistiques (arts plastiques, communication visuelle, mode, design, musique, photographie, arts du spectacle, cinéma, médiation culturelle)
- Management de projets culturels
- Architecture
- Français Langue Étrangère (FLE)
- Archéologie, Histoire de l'art, Patrimoine
- Innovation (économique, sociale, environnementale)
- IA et métiers du numérique

#### **Prestations liées à la bourse IFA Excellence 2023**

L'étudiant recevra une bourse d'excellence d'un montant de 860 €/mois sur une durée de 12 mois pour une inscription en France en Master 2 ou en filières artistiques (Campus Art). Les lauréats bénéficieront également des conditions suivantes :

- La gratuité du visa (frais consulaires) ;
- La prise en charge du voyage aller-retour Algérie-France ;
- La couverture assurance maladie et responsabilité civile durant le séjour ;
- La gratuité des droits d'inscription afférents à la préparation d'un diplôme national dans la plupart des établissements publics.

#### **NB :**

- La bourse est attribuée pour une seule année universitaire. Il appartient donc à l'étudiant de prévoir les moyens financiers nécessaires à la poursuite éventuelle de ses études en France au-delà de la période couverte par la bourse.
- Le financement du redoublement n'est pas possible.

## Critères d'éligibilité

Cet appel à candidatures concerne :

- Les **étudiants algériens et/ou résidant en Algérie ayant déjà effectué leur procédure Campus France Algérie 2022/2023**, qui candidatent pour **une année d'études en France en 2023/2024**, en fournissant dans leur dossier de candidature une **lettre d'acceptation en Master 2 ou en filières artistiques (Campus Art)** ;
- Les candidats qui ne possèdent pas la nationalité française (simple ou double) ;
- Les étudiants n'ayant pas déjà bénéficié d'une bourse pour l'année 2022/2023 (cette bourse n'est pas cumulable avec un autre programme de bourses) ;
- Les candidats doivent être actuellement en cours d'études en Algérie ou avoir obtenu leur diplôme en Algérie après 2020.

## Modalités pour candidater

Les candidatures se font en ligne à partir du formulaire électronique accessible depuis [ce lien](#) **jusqu'au 14 mai 2023**. Le dossier de candidature devra comprendre l'ensemble des pièces suivantes :

- Passeport ;
- Lettre de motivation (2 pages maximum) ;
- Curriculum Vitae (2 pages maximum) ;
- Lettre d'acceptation en Master 2 ou en filières artistiques (Campus Art).
- Dernier diplôme obtenu (avec traduction en français) ;
- Relevés de notes des 4 dernières années d'études (avec traduction en français).

**Nous conseillons aux candidates et candidats de bien lire l'appel à candidatures pour préparer l'ensemble des pièces de leur dossier et ensuite de soumettre un dossier complet *via* le formulaire en ligne.**

**NB : les dossiers incomplets seront déclarés irrecevables.**

## Calendrier de candidature

- **13 avril 2023** : ouverture des candidatures ;
- **14 mai 2023** : clôture des candidatures ;
- **Fin mai** : notification des résultats ;
- **Septembre/octobre 2023** : arrivée des lauréats en France et début de leur formation.

Si vous avez des questions, merci d'envoyer un email à [bourses-excellence@if-algerie.com](mailto:bourses-excellence@if-algerie.com)